

PROGRAMME DE FORMATION

Réflexologie globale de rééquilibrage du corps - Niveau II -
Réflexologie plantaire et auriculaire

Votre contact

Tél : 05.49.28.32.00
Mail : inscription@cerf.fr

Durée

5.00 jour(s)
35:00 heures

Public

Tout personnel médical, paramédical des
établissements sanitaires et médico-sociaux.

Participants

Mini : 6 p. Maxi : 12 p.

Objectifs de la formation

Identifier les zones réflexes annexes, physiologiques et énergétiques
Connaitre les protocoles pour soulager les douleurs musculo-articulaires,
dentaires et de la sciatique
Construire une séance de 1h adaptée aux besoins de la personne en
réflexologie plantaire
Créer une routine de réflexologie auriculaire de 30 min

Programme

L'énergétique chinoise : applications en réflexologie plantaire
La circulation du chi, les organes Yin et Yang
Les organes et les émotions
Apprendre à réguler l'organisme en fonction de la roue des éléments
Les marées horaires
Les chakras en réflexologie ou approche ayurvédique : le bol kansu
Réflexologie auriculaire: construction d'une séance de 30 min
Apprendre les protocoles pour soulager les douleurs musculo-articulaires, dentaires et de la sciatique

- Soulager les troubles liés au stress
- Aider dans les comportements addictifs

Construction d'une séance d'une heure en réflexologie plantaire

Méthodes et supports

Apports théoriques. Exercices pratiques en binôme. Échanges.

Prérequis

Avoir effectué le niveau 1 de ce module et avoir eu une pratique effective des protocoles.

Modalités de positionnement et d'évaluation :

- en amont de la formation un questionnaire de positionnement est adressé au futur stagiaire afin d'apprécier à la fois ses acquis, ses besoins et ses attentes ;
- au début de la formation, les réponses à ce questionnaire sont le point de départ d'un travail de mise en commun autour des pratiques et attentes des participants ;
- au cours de la formation, de nombreux exercices, études de cas ou mises en situations permettent aux apprenants d'assimiler les savoirs et savoir-faire et au formateur d'appréhender, à l'aide d'indicateurs, si ces savoirs et savoir-faire sont à la fois acquis (ou en cours d'acquisition) et correctement mis en œuvre par les personnes formées.
- en fin de formation les participants sont invités à compléter une fiche « évaluation » leur permettant d'exprimer leurs appréciations et de faire état de leurs acquis vis-à-vis de l'action de formation.

A l'issue de la formation, CERF FORMATION délivrera, en fonction notamment des retours sur l'évaluation des acquis, une attestation de fin de formation.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Les aménagements du dispositif pédagogique utiles à la compensation du handicap seront étudiés sur demande par notre référent handicap (referenthandicap@cerf.fr), en liaison avec le Centre Ressource Formation Handicap.

Tous nos locaux sont accessibles aux PMR.